



# TROOZ - INFORMATION A LA POPULATION

## Mise à jour du mardi 23 juillet 2021

### Administration communale de Trooz

Numéro dédié aux inondations : 0479/92 90 57 de 9h00 à 18h00  
Numéro provisoire pour les services administratifs : 0487/37.74.23  
Service Population et Etat civil : 0483 /52 34 64  
Mail : [communedetrooz@gmail.com](mailto:communedetrooz@gmail.com)



Une permanence « Population et Etat civil » est organisée à Beyne Heusay, place Joseph Dejardin, 2, du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, excepté le mardi matin et le jeudi après-midi  
Le CPAS : 04/351.93.02 ou 0489/82.39.50 entre 8h30 et 17h00 - [cpas.trooz@gmail.com](mailto:cpas.trooz@gmail.com)

### Les points de ravitaillement

Besoin d'eau, de matériel de nettoyage, de vêtements, d'une aide alimentaire, de petits matériels... ?

La commune a ouvert des **centres de ravitaillement** :

- Salle des Fêtes, rue Forêt-Village 7
- Ecole de Péry, rue de Beaufays, 22
- Ecole de Nessonvaux, rue Large 278
- Salle Floréal, rue Havegné à Fraipont

Et des **points relais** (à partir de ce samedi)

- Prayon à la gare de Trooz
- La Brouck, devant l'école
- Fraipont- Cité sur la plaine de jeu



### Repas


La Croix-Rouge distribue des repas, en porte à porte, aux habitants sinistrés. Les bénévoles passent dans votre rue. Manifestez-vous, mettez un ruban à votre poignée de porte par exemple.


### Vous reloger en urgence ?


Le CPAS a mis en place une cellule de crise pour aider les personnes à se reloger en urgence. 0484/92.81.64 –0485/78.43.02.  
[social.trooz@gmail.com](mailto:social.trooz@gmail.com)




### Besoin d'une aide médicale ou psychologique ?


 La plupart des médecins généralistes et le personnel soignant poursuivent leurs activités.


 La maison médicale, Grand' rue 64, est ouverte de 8H à 18H, 7j/7. Tél : 04/267.08.90.

 Un bus médical de la Province est installé tous les jours rue de Liège 12 à Fraipont de 14H30 à 16H30.

Un psychologue et une aide psycho-sociale sont disponibles dans ces différents points.

 Un poste 1er soin est également installé à l'école de Nessonvaux.

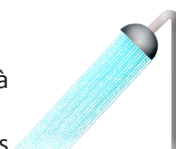
 Une solution est en cours pour aménager une pharmacie sur la Grand rue à Prayon

 Vous recherchez une oreille attentive ?  
Tél : 1771 de 9H à 18H

### Où prendre une douche ?

Le hall des sports de Fléron propose jusqu'à ce dimanche inclus un service de douche. Il est possible de faire appel à une navette pour vous y rendre au 04/355.91.39.  
Un camion-douche sera installé dès ce vendredi soir à Fraipont-Cité.

Le foot de Trooz propose aussi des douches à La Brouck.  
Les autres quartiers ne sont pas oubliés, des informations complémentaires suivront dès que possible.



### Evacuation des déchets



Entreposez les débris à déblayer sur les trottoirs. Mettez bien les bouteilles de gaz à évacuer à part du tas des autres déchets.

Pour la perte et le remplacement des conteneurs, téléphonez au 04/240.74.74.

Les sacs poubelles de maximum 100 litres maximum sont acceptés provisoirement.

La collecte des déchets ménagers de ce samedi 24 juillet commencera à 4h00 du matin.

### Besoin d'aide pour vider votre maison ?

Adressez-vous à la commune, aux centres de ravitaillement ou aux point-relais de votre quartier si vous souhaitez que des bénévoles viennent vous aider ou téléphonez au 0479/929. 057.

### Sécurité et couvre-feu

Afin de sécuriser la zone sinistrée le long de la Vesdre, un couvre-feu est mis en place de 23h00 à 6h00 dans les zones sinistrées. Des patrouilles de police passent régulièrement. La commune a également mandaté une société de gardiennage pour effectuer des rondes la nuit.

## A faire rapidement :

**Cuve à mazout :** Contactez directement votre assurance en évoquant particulièrement la problématique de la cuve à mazout. Faites impérativement appel à un collecteur agréé pour nettoyer, récupérer du mazout, vidanger...via votre assureur.

**Panneaux photovoltaïques :** il faut impérativement éviter le risque de surchauffe. Coupez l'interrupteur sur votre onduleur et arrêtez le différentiel dans le coffret électrique

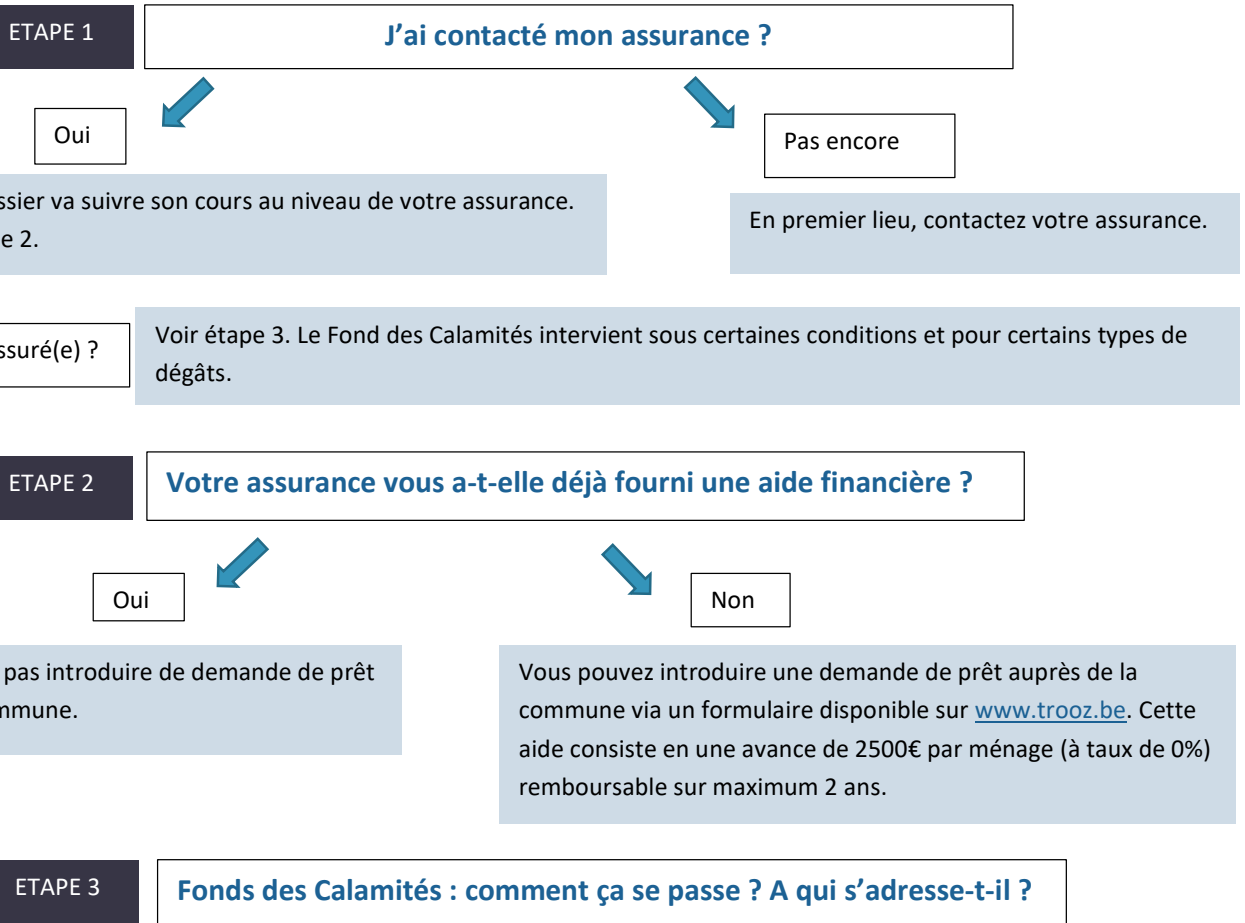


Si votre maison est inhabitable, contactez votre fournisseur d'électricité pour demander à passer en « maison vide » pour diminuer les frais.

Si vous travaillez à l'extérieur ou dans votre cave, mettez votre numéro de GSM sur votre porte afin que RESA puisse éventuellement vous joindre.



## Je suis sinistré(e) suite aux inondations : quelles sont les démarches ?



Le Fond des Calamités intervient en complément de l'assurance pour les dommages extérieurs, les immobiliers bâtis (mur de soutènement, terrasse sur béton, abri de jardin sur béton, etc.), certains biens meubles (mobilier de jardin, outillage), véhicules de 5 ans ou plus, biens corporels meubles affectés à une activité professionnelle, biens agricoles et horticoles, peuplements forestiers.

### IL N'EST PAS POSSIBLE POUR LES CITOYENS D'INTRODUIRE UN DOSSIER CALAMITES POUR L'INSTANT.

C'est à la commune de faire les démarches auprès du fonds des Calamités (habitation, voiture...). En attendant, constituez un dossier avec tous les éléments dont vous disposez (photos, liste des dommages, preuves etc.) et gardez-le précieusement. La commune vous informera dès qu'il sera possible d'introduire un dossier.

### Une question au sujet des démarches liées au sinistre ?

Ethias organise une permanence pour les personnes assurées (chez Ethias ou ailleurs) et non-assurées le 27 juillet 2021 de 9h30 à 12h00 à l'école de Péry et de 13h00 à 16h30 au centre de Banneux.

Retrouvez plus d'informations sur notre site : [www.trooz.be](http://www.trooz.be) ou contactez-nous par email via [sinistres.trooz@gmail.com](mailto:sinistres.trooz@gmail.com)